



# Procédure d'admission

## Master 2 de Neuropsychologie Cognitive Clinique

### Année Universitaire 2019/2020

---

Cette procédure ne concerne pas les étudiants Strasbourg ayant été admis en Master 1 de Neuropsychologie après la procédure d'admission à l'issue de leur L3. Pour ces étudiants, si leur M1 est validé, ils accéderont de droit au Master 2.

#### 1. NOTE IMPORTANTE :

Le nombre de places au Master 2 de Neuropsychologie Cognitive Clinique est limité à 25 au maximum. Ces places sont attribuées de droit aux étudiants ayant validé le Master 1 de Neuropsychologie Cognitive Clinique de l'Université de Strasbourg, ainsi qu'aux étudiants du Master 2 ayant éventuellement obtenu l'autorisation d'un redoublement. **La probabilité est ainsi très faible qu'une place soit disponible pour une candidature à l'entrée du Master 2<sup>ème</sup> année pour la rentrée 2019.** Cependant, si cette éventualité se présente, tout étudiant ayant validé un Master 1<sup>ère</sup> année de neuropsychologie en France peut constituer un dossier de candidature. Ce dossier sera envoyé **uniquement** sous format électronique à une adresse qui sera précisée à la date d'ouverture de la procédure (le 1er avril 2019) sur le site neuropsychog.fr

#### 2. CALENDRIER :

- Date d'ouverture de la procédure d'admission : 1er avril 2019
- Date limite d'envoi du dossier de candidature et fermeture de la procédure d'admission : 24 mai 2019

**Toute candidature arrivant au-delà du 24 mai 2019 ne sera pas examinée.**

- Date de réponse de la commission pédagogique : 22 juin 2019

### 3. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier sera envoyé par mail au plus tard le 24 mai par le candidat. Ce dossier sera sous la forme d'un fichier unique sous format PDF. Les dossiers ne respectant pas ce format ne seront pas étudiés.

Le dossier comprendra les pièces suivantes :

- une copie d'une pièce d'identité ;
- un CV ;
- une lettre de motivation ;
- copie des diplômes ;
- les relevés de notes des 6 semestres de licence avec le classement OU la moyenne et l'écart-type de la promotion ;
- toute pièce jugée utile par le candidat (par exemple attestations de stage, etc.).